



# Mise en œuvre des tâches du coordinateur de sécurité et santé dans la phase de projet et dans la phase chantier

| Date                     | Contenu  | Durée | Emplacement                                      |
|--------------------------|--|-------|--|
| jeu. 12/10/2017<br>13:30 | La mise en œuvre des tâches du coordinateur de sécurité et de santé dans la phase projet et dans la phase chantier | 4H    | Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg |
| jeu. 19/10/2017<br>13:30 | La mise en œuvre des tâches du coordinateur de sécurité et de santé dans la phase projet et dans la phase chantier | 4H    | Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg |

Date d'impression : 26/06/2017